

Nous sommes là pour vous aider

La Société d'évaluation foncière des municipalités (SÉFM) est responsable de l'évaluation et de la classification de plus de cinq millions de propriétés en Ontario, conformément à la *Loi sur l'évaluation foncière* et aux règlements connexes déterminés par le gouvernement de l'Ontario. Tous les quatre ans, nous effectuons une mise à jour provinciale de l'évaluation foncière et nous envoyons par la poste un avis d'évaluation foncière à tous les propriétaires de l'Ontario.



Votre propriété.
Notre évaluation.
Pour mieux la comprendre.

- ◆ Renseignez-vous sur la manière dont votre propriété a été évaluée et consultez les renseignements qui figurent dans nos dossiers
- ◆ Obtenez de plus amples renseignements sur les tendances du marché dans votre quartier
- ◆ Comparez votre propriété à des propriétés similaires dans votre voisinage
- ◆ Si vous êtes en désaccord avec votre évaluation foncière, vous pouvez présenter une demande de réexamen
- ◆ Vos renseignements d'ouverture de session figurent sur votre avis d'évaluation foncière

Vous avez encore des questions?

Consultez le mpac.ca ou le aboutmyproperty.ca

Composez le 1 866 296-MPAC (6722)
ATS 1 877 889-MPAC (6722)

Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, veuillez informer nos représentants de ce que nous pouvons faire pour mieux y répondre.



SOCIÉTÉ
D'ÉVALUATION
FONCIÈRE DES
MUNICIPALITÉS

Comprendre votre avis d'évaluation foncière pour une propriété résidentielle



SOCIÉTÉ
D'ÉVALUATION
FONCIÈRE DES
MUNICIPALITÉS

Comprendre votre avis d'évaluation foncière



1234567890
JACKSON JASON
ABC IMPORTS LIMITED
200 MAIN STREET
UNIT 5000
11 FLOOR
ANYWHERE ON M4K 1B3

Date de délivrance :
Le 4 avril 2016

CECI NE CONSTITUE PAS UN RELEVÉ D'IMPOSITION.

La Société d'évaluation foncière des municipalités (SÉFM) est responsable de l'évaluation de plus de cinq millions de propriétés en Ontario, conformément à la Loi sur l'évaluation foncière et aux règlements connexes déterminés par le gouvernement de l'Ontario.

La valeur de votre propriété, mise à jour par la SÉFM, est 228 000 \$

Renseignements concernant le compte :

Numéro de rôle 12 34 567 899 12345 1234
AboutMyProperty™ Clé d'accès ABCD EFG1 HJK2
Emplacement et description de votre propriété 900 Dynes Rd.
PLAN169 BLK 1 PT LOT4
Municipalité Ottawa City
Soutien scolaire Anglais-Public

Vue d'ensemble de l'évaluation :

Valeur imposable totale de votre propriété établie par la SÉFM en date du 1^{er} janvier 2016 228 000 \$
Valeur imposable totale de votre propriété établie par la SÉFM en date du 1^{er} janvier 2012 162 000 \$
Entre 2012 et 2016, la valeur imposable de votre propriété a changé de : 66 000 \$

Si vous n'êtes pas d'accord avec l'évaluation ou la classification de la SÉFM, vous pouvez présenter une demande de réexamen et la SÉFM examinera votre évaluation.

Comment ma municipalité utilisera-t-elle l'évaluation foncière de la SÉFM?

En vertu des dispositions d'augmentation progressive de la Loi sur l'évaluation foncière, une augmentation de la valeur imposable entrera en vigueur progressivement. Une baisse de la valeur imposable entrera immédiatement en vigueur. La valeur imposable et la catégorie d'imposition de votre propriété au 1^{er} janvier 2016 servent de base au calcul de vos impôts fonciers pour 2017 à 2020, comme illustré ci-dessous.

Classification de la propriété :	Résidentiel	
Année d'imposition	Valeur imposable	Date limite pour la demande de réexamen
2016	162 000 \$	
2017	178 500 \$	Le 1 ^{er} août 2016
2018	195 000 \$	Le 31 mars 2018
2019	201 500 \$	Le 31 mars 2019
2020	228 000 \$	Le 31 mars 2020

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière dont votre propriété a été évaluée, consulter les renseignements qui figurent sur la deuxième page du présent avis. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le processus de demande de réexamen, les tendances du marché dans votre quartier, l'évaluation immobilière et l'imposition, rendez-vous à www.aboutmyproperty.ca.

Avis d'évaluation foncière

Pour les années d'imposition 2017 à 2020

Cet avis d'évaluation foncière contient des renseignements importants pour vous, en tant que propriétaire.

Veuillez le consulter et le conserver dans vos dossiers.

Aucune mesure à prendre, sauf si vous n'êtes pas d'accord avec votre évaluation.

CONTACTEZ NOUS

1 866 296-MPAC (6722)
ATS 1 877 889-MPAC (6722)
Du lundi au vendredi,
de 8 h à 17 h

Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, veuillez nous appeler pour obtenir de l'aide.

www.aboutmyproperty.ca

About My Property.ca

1 En 2016, la SÉFM actualisera la valeur imposable de chaque propriété de l'Ontario. Toutes les propriétés auront une date d'évaluation du 1^{er} janvier 2016.

2 Nous examinons les ventes de propriétés dans votre communauté et nous comparons votre propriété à des propriétés semblables dans votre quartier. Cette méthode porte le nom d'évaluation de la valeur actuelle. Saviez-vous que l'évaluation et les données de la SÉFM sont également utilisées par les banques, les compagnies d'assurance et le secteur de l'immobilier?

3 Consultez la valeur imposable de votre propriété en date du 1^{er} janvier 2016.

4 Vérifiez comment cette valeur sera introduite progressivement au cours des quatre prochaines années.

5 Cinq facteurs principaux représentent généralement 85 % de la valeur de votre résidence :



Emplacement



Surface habitable



Âge de la propriété



Dimensions du lot



Qualité de la construction

6 Pour apprendre comment votre propriété a été évaluée, consulter les renseignements qui figurent dans nos dossiers, et la comparer à d'autres propriétés de votre quartier, rendez-vous à aboutmyproperty.ca.

7 Vous avez des questions? Appelez-nous.

8 C'est tout! Classez ce document.

Si vous n'êtes pas d'accord avec la valeur imposable ou la classification de votre propriété, la SÉFM la réexaminera sans frais. Pour en apprendre davantage, rendez-vous à aboutmyproperty.ca.